

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – POSTULAT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	03.10.2019		19.185	DFDS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Commission Éducation	Lié à (facultatif, cf. art. 241 OGC) : ad 19.018
----------------------------------	---

**Titre : Bilan de la rénovation du cycle 3**

**Contenu :**

Nous demandons au Conseil d'État de fournir un rapport d'information détaillé sur les effets de la rénovation du cycle 3, lorsque trois cohortes d'élèves auront quitté la scolarité obligatoire, ce qui sera le cas en août 2020.

**Développement (obligatoire) :**

Aujourd'hui, le Conseil d'État soumet au Grand Conseil un rapport d'information concernant la rénovation du cycle 3 de la scolarité obligatoire, en réponse au postulat de la commission HarmoS-Filières 14.109, du 30 juin 2014, Mise en place de la rénovation du cycle 3.

Ces dernières années, les partenaires de l'école ont mis en place les modalités nécessaires à la mise en application du projet de rénovation voté par le parlement en février 2014. De ce fait, le paysage scolaire de notre canton a subi de grandes modifications, l'objectif de ces changements étant de donner aux élèves en fin de scolarité obligatoire, des outils performants pour entrer dans la phase suivante de leur formation.

La question des compétences des élèves à la sortie de l'école se pose souvent. Certains posent même celle du nivellement.

En juin 2019, la première cohorte d'élèves concernée par la réforme a terminé sa 1<sup>re</sup> année de formation postobligatoire. La deuxième cohorte terminera en juin 2020.

Dès lors, il apparaît aux yeux de la commission qu'un bilan devrait être fait pour mesurer les premiers effets de la réforme et prendre, le cas échéant, des mesures complémentaires à celles qui ont déjà été prises en cours de mise en place du projet.

Nous demandons donc au Conseil d'État de transmettre au Grand Conseil un rapport d'information lié au suivi des élèves des trois cohortes (2015-2018, 2016-2019 et 2017-2020) qui ont fréquenté l'école sous le régime de la rénovation du cycle 3. Ce rapport devrait nous parvenir dans le courant de l'année 2023.

**Demande d'urgence : NON**

**Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :**

Sarah Blum, présidente de la commission

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :